

## Faut-il un enrobé sur la voie verte à L'Aigle pour la protéger de la Risle ?

Les fortes pluies puis la Risle inondant la voie verte à L'Aigle (Orne), cela peut évidemment se reproduire. Mais comment protéger ce chemin visiblement fragile ?



La voie verte n'a pas du tout aimé les inondations du début d'année (©Le Réveil Normand)

Par [Thierry Roussin](#) Publié le 26 Mar 24 à 10:21

Entre [L'Aigle et St-Sulpice \(Orne\)](#), la voie verte est une véritable aubaine pour se baigner dans la nature. Les marcheurs et vététistes peuvent être au plus près de la Risle tout en se baguenaudant sous les chants des oiseaux. Enfin, ça c'était avant.

Avant la crue de la rivière qui a sérieusement endommagé les berges et la voie verte. A tel point que la portion entre les **Platanes remarquables** et le **chemin du Dépotoir** a été fermée jusqu'à nouvel ordre. Le temps d'étudier les meilleurs moyens pour limiter les crues et pour

renforcer ce cheminement dont l'ouverture et tant attendue.

## Un curage de la Risle non terminé

Parfait connaisseur des humeurs de ce cours poissonneux, un riverain de la Risle nous alerte pour dire que « si rien n'est fait rapidement, on va encore en avoir des inondations et des dégâts ». Il est bien placé pour constater que le problème ne date pas d'hier, « et malheureusement tout n'a pas été fait comme ça devrait »

Il cite par exemple des travaux remontant à 25 ans, selon lui.

Le curage de la Risle a été effectué entre St-Sulpice et l'ancienne usine Orne Plastic. Mais rien jusqu'au dépotoir de L'Aigle alors que cette zone agit comme un goulot d'étranglement et c'est ça qui provoque la crue en amont. Il y a plus de 20 ans aussi, un pont a été construit à hauteur d'Orne Plastic, mais un mètre trop bas et ça ralentit l'écoulement des eaux.

### « Modifier le lit de la Risle »

Ce riverain, insistant pour rester anonyme, en a connu des événements pluvieux et ravageur pour les abords de la Risle. Il cite 1962, année de fénaison totalement gâchée par un orage fracassant. Puis les inondations de novembre 1966 prises également en référence par Jean Bienvenu dans un article publié à l'époque dans Le Réveil Normand.

Le fin observateur de la Risle proposait alors de « modifier le lit du bras de la rivière pour court-circuiter le vannage de la Fonte pour aboutir au pont du chemin de fer ».

L'observation d'un pluviomètre et de l'état de la rivière permet de prévoir la crue et d'en avertir les riverains, leur donnant 3 à 4 heures pour protéger au mieux leurs biens. Ces constatations et suggestions ne sont pas nouvelles, je les avais présentées au conseil municipal et au Syndicat de la Risle quand j'y siégeais.

## Le moindre impact environnemental de l'enrobé

Prévoir la crue, c'est bien, mais cela ne permet pas de l'écartier. Cela ne suffirait pas non plus à protéger la voie verte qui, elle, a besoin d'un renforcement. Dans un entretien accordé à nos [confrères du Perche](#), Christelle Cubaud, vice-présidente de l'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes (AF3V), assure qu'il est tout à fait possible de choisir un enrobé comme revêtement.

Vidéos : en ce moment sur Actu

A la question, « dire qu'une voie verte en stabilisé est plus écolo serait donc fallacieux ? », elle répond fermement.

C'est une information totalement mensongère. Déjà, dans l'enrobé, il n'y a pas de goudron. Effectivement, cela va à l'encontre des idées reçues. Mais un enrobé a une durée de vie de 30 ans, le double d'un stabilisé renforcé, et un coût deux fois moins important. Donc l'impact environnemental est incomparable à long terme. On évoque souvent l'imperméabilisation limitée de l'enrobé. Avec une expérience, on a relevé un coefficient de 0,85 pour un stabilisé, et de 0,95 pour un enrobé. Les deux sont donc finalement plus proches qu'on ne le pense.

## Un choix à la normande

Elle ajoute même qu'il est possible d'associer l'enrobé et le stabilisé. « Dans le Calvados, près de Pont-L'Évêque, c'est ce qu'ils ont fait. Ils ont fait une bande d'enrobée et une bande enherbée, notamment pour les cavaliers et les marcheurs. Car il faut le savoir, les pieds des chevaux défoncent les stabilisés. Pour eux, il faut plutôt garder de l'herbe ».

Un choix à la normande. P'têt ben de l'enrobé, p'têt ben de l'herbe.

*Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).*